

Les pâturages de Malevaux

Ce terme ancien et désuet, qui signifie en quelque sorte mauvais lieux, comprend grosso-modo tout le territoire alpestre situé à l'ouest du village des Charbonnières. Cela va des Grandes Cernies au Chalet Hermann, sans oublier l'ancien alpage de la Grand'Combe, repris depuis longtemps déjà par la forêt.

Nous n'établirons pas ici l'historique de chacun de ces chalets. Cela a été fait pour chacun de ceux-ci dans notre collection « Economie laitière et alpestre ». Nous nous contenterons d'offrir une définition de chacune des appellations, ainsi que nous nous attarderons quelque peu sur quelque grande ligne de l'histoire de ces propriétés, dont une part importante appartient à la commune du Lieu.

Contre la limite avec Vallorbe, voici les **Grandes et Petites Cernies**. Les toponymes s'expliquent presque d'eux-mêmes. Cerner un arbre, c'est-à-dire enlever une portion d'écorce dans le bas et sur toute la circonférence afin que la sève ne puisse plus monter. Dans la majorité des cas l'arbre crève. Il suffisait dès lors d'y mettre le feu plutôt qu'il tombe de vétusté. Le terme Cerne, Cernies, Cerniaz, Cerniets, est courant dans tout l'arc jurassien.



Les Grandes Cernies, possédées par la famille Chappuis de Cuarnens depuis 1877. Étaient en possessions antérieurement de la famille Chavannes, qui l'avait précédée là-haut, et cela pendant des siècles, par quelque branche de la famille Rochat, de l'Épine en particulier.



Les Petites Cernies, seule photo ancienne que nous possédions. Michel Rochat, armurier, de l'Épine, vend l'alpage à Gabriel Dugard, seigneur d'Echichens, le 7 décembre 1713. Un Félix Rochat du Pont lui succédera. Puis ce sera au tour d'un Rochat du Vieux-Cabaret de bise à en devenir propriétaire. La famille de Louis Frédéric Rochat dit Loudgi l'acquerra au début du XXe siècle pour la vendre à la commune du Lieu le 28 décembre 1962. Elle reste propriété de celle-ci un bon demi-siècle plus tard.



L'alpage des Petites Cernies est tout en longueur, parcouru de longues bandes rocheuses qui en diminuent de manière sensible la surface pâturable.



L'un des amodiateurs, Jean-Luc Rochat dit Titolet, fils de Binoce. Vers 1970.

Des Grandes Cernies dont nous avons remonté la combe arrière contre le couchant, retrouvant la Combe du Puits, bientôt nous retrouvons le mur séparant cette montagne de l'alpage du Chalottet. Nous sommes ici sur le territoire des deux **Muratte**.

Le Chalottet, dont nous découvrons le toit rouge, bâtiment devenu depuis quelques années buvette, était autrefois la Muratte-Dessous. Plus à occident, en suivant le chemin ordinaire, en terre blanche, ou descendant dans la Grand'Combe pour remonter de l'autre côté, au milieu d'une clairière, nous trouvons le chalet de la Muratte-Dessus.

Ces deux propriétés formaient autrefois un ensemble dont l'une, le Chalottet, n'était que la rechange de l'autre, la Muratte, où se trouvait la cave à fromage.

Cette immense propriété avait été constituée à partir d'alpages divers et de dimensions modestes, par Claude Rochat des Charbonnières, dès la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle. On en ignore les raisons, fut-ce de simples problèmes financiers, il vendit sa propriété en 1712 au bailli de Grandson, Samuel de Muralt, d'où le nom plus tard de la Muratte appliqué à cette montagne.

Par le jeu des alliances familiales, la Muratte fut transmise ensuite à un certain Demulen, toujours du canton de Berne – les natifs prononçaient De Melune ! – puis enfin à la famille Elfinguer de Kiesen. Celle-ci amodie la propriété aux Rochat du Haut-des-Prés dès au moins 1808. Ces derniers rachètent les deux alpages en janvier 1813. Dès lors les deux Muratte restent dans les mains de cette famille. Simplement que vers 1960, elle se coupe en deux, Jules Rochat ayant la Muratte-Dessus, et Emile Rochat dit Milet obtenant la Muratte-Dessous soit le Chalottet. Les héritiers suivront tout naturellement

Il n'y a pas lieu de penser que la situation puisse changer ces prochaines années.



Le Chalottet vers 1970, possédé alors par Emile Rochat.



Le même et à la même époque. Il a brûlé par deux fois, la dernière le 19 août 1923. Il fut reconstruit sur les mêmes bases



Le chalet de la Muratte vers 1920, avec, de gauche à droite : Paltani et sa canne, Jules et sa blouse de berger, Sami et son bâton, Milet et ses deux chiens et Eva de Bonport. Le chalet garde la forme traditionnelle de son toit, en pyramide, et sa grosse cheminée de bois. Le chalet est daté sur le linteau de la porte d'entrée de 1721.

De la Muratte, longeant la combe arrière, on passe directement au **Crêt à Chatron-Neuf**.

Chatron signifiant taureau chatré.

La propriété, constituée au début du XVIIIe par de Beausobre de Morges en rachetant diverses parcelles de pâturages, grandes ou petites, est acquise en 1740 par la commune du Lieu qui procède de cette manière à la reconstitution de son patrimoine pastoral, tandis qu'au cours des siècles précédents, en besoin permanent de liquidité, elle n'avait jamais cessé de vendre les propriétés que lui avaient attribuées LL.EE. par l'acte de 1543.

C'est donc là le premier alpage de la commune du Lieu. Le chalet du Crêt à Chatron Neuf fut construit en 1742, soit deux ans après l'achat, sur le Crêt à Dunand. Auparavant l'on avait pu utiliser le chalet du Crêt à Chatron Vieux, ainsi que celui à Néhémie Rochat, que l'on trouvait à quelque distance en contrebas de l'actuel.

Les deux chalets, Crêt à Chatron-Neuf, et Crêt à Chatron Vieux, sont d'origine, et même s'ils ont chacun, en particulier le Chalet-Neuf, subi de grandes transformations qui en ont modifié surtout l'aspect extérieur. Néanmoins l'essentiel des charpentes, elles sont magnifiques, reste d'époque. Le prouve la noirceur du bois de tous ces éléments. C'est qu'autrefois la fumée montait directement au niveau de la charpente.



Crêt à Chatron-Neuf. La façade de bise a été la plus modifiée, en même temps que l'on démolissait l'ancienne grande cheminée. C'était en 1940 environ. Aucune photo ancienne de cet alpage ne nous est jamais parvenue.



La magnifique et aérienne poutraison du Crêt à Chatron Neuf. Elle date très exactement de 1742. Et les charpentiers étaient tout à leur affaire. Quelle classe !



A gauche le vieux chalet, construit en 1712, à droite le neuf, élevé en 1742.



On ne sait trop pourquoi ces vieux chalets perdent peu à peu de leur âme. Est-ce le choix de matériaux trop modernes et trop uniforme ?



Le Crêt à Chatron Vieux vu de l'arrière et en pleine lumière.



La poutraison d'une noirceur d'encre du Crêt à Châtron-Vieux qui serait donc le plus vieux chalet de la commune du Lieu. La Muratte Dessus vient juste après, construite en 1721.



Quand Gemma Boschetti était bergère. Début novembre 2000. Il ne faisait vraiment pas chaud ce jour-là !



Merveilleuse photo de chalet. Toute la famille est probablement montée pour l'occasion. Fernand, posant la main sur l'épaule de sa femme Euphrasie, montre tout l'attachement qu'il a pour elle, mère déjà de quatre beaux enfants. A choix parmi ceux-ci : Maxime 1889, Hector 1890, Marcel 1893, Robert 1894, Jeanne, Méry et Blanche.

Nous continuons notre promenade en direction du couchant pour retrouver la plus pauvre bâtisse alpestre de toute la Vallée, le Chalet Hermann. C'est vraiment une immense désolation que de retrouver ce chalet massacré par les restaurations successives. Il est vrai que déjà il n'avait pas vraiment bonne mine quand il fut reconstruit après son incendie du 22 juillet 1922.

La propriété du chalet Hermann, naturellement dotée d'un autre nom à cette époque, était possédée par des Rochat au début du XVIIIe siècle. La rachète alors, là aussi par tranches successives, François Harmand, ministre du St. Evangile « *fonctionnant à présent la charge de Pasteur pour Monsieur le Ministre Malherbe son oncle à l'Abbaye* ». Nous ignorons la date d'achat. Par contre la passation à clos et à record, qui date de la même époque, fut notariée le 5 octobre 1725. Il possédait sa montagne encore en 1734. Elle dut être vendue peu après à des Rochat des Charbonnières. Ceux-ci, par l'intermédiaire de l'un d'entre eux, David Rochat, la vendent le 24 octobre 1774 à la commune du Lieu qui la possède depuis lors.

L'alpage est bizarrement réparti sur deux niveaux séparés par un décrochement rocheux d'importance, ce qui en complique grandement la gestion.

La partie inférieure comprend les Trésis, lieu colonisé au XVIe ou XVIIe siècle, et où se trouvait une maison déjà tombée en ruines, semble-t-il, à l'époque de cette vente.



Le Chalet Hermann, acceptable vu de l'arrière et mis en plein soleil.



Le Chalet Hermann vu de l'avant et dans sa pauvreté architecturale affligeante. Décidemment que faudrait-il faire pour lui redonner âme humaine ?



Le chalet Hermann au début du siècle, et surtout avant l'incendie de 1922. On lui trouve encore la grande cheminée et son toit de tavillon. Il est amodié par la famille Pantalon des Charbonnières, avec la mère au centre. A gauche probablement Louis, à droite un aide quelconque.

Notre promenade nous ramène au **Bonhomme**, montagne et chalet si chers à Mme Anna Golay !

C'est là l'une des plus grosses propriétés de la commune du Lieu. Celle-ci l'avait rachetée le 8 novembre 1913 des enfants de défunt Samuel Grobéty pour le prix de 210 000.- Dans le lot figurait aussi le Pré Gentet.

La famille Grobéty de Vallorbe, marchande de farine, avait elle-même racheté cette propriété à deux propriétaires. A Louis-Adolphe Rochat, pour le Bonhomme, le 10 septembre 1873 et pour le prix de 40 000.- Aux Rochat Mouïson des Charbonnières, pour le Bonhomme-Dessus, le 13 décembre 1877, pour le prix de 31 166.65 .- Avec la vente des champs quelques années plus tard.

Les Rochat Mouïson, signalons-le, étaient propriétaire du Bonhomme depuis le début du XVIIIe siècle, et que ce ne fut pas sans beaucoup de regrets, on peut l'imaginer, qu'ils vendirent un alpage qui avait aussi compris une ferme et un joli lot de champs. Les problèmes financiers rencontrés par la famille à la suite de l'incendie du quartier qu'ils habitaient, et la reconstruction de leurs habitations seuls avaient nécessité cette séparation.

Le Bonhomme, nous parlons ici de la première bâtisse, datait de 1616. Elle avait été construite par Abraham Rochat fils de Guillaume, dit Bonhomme. C'est donc lui qui donna son surnom à cette grande et belle montagne.

La villa située au-dessus du chalet fut construite par les Grobéty. Elle appartient toujours à la famille, à l'époque de l'achat de la montagne, la commune n'ayant pas voulu racheter cette maison dont l'utilité ne lui apparaissait pas évidente.



Le Bonhomme au cœur de l'hiver et dans son magnifique cadre de pâturages, de bois et de la Dent de Vaulion !



Les difficiles conditions de l'alpage quand le temps n'est plus avec vous, mais contre vous !



Vers 1913. Samuel Rochat Saïset, à gauche, secrétaire municipal, et William Dépraz du Séchey, probablement municipal, visitent la propriété de la commune. Derrière eux, la villa du Bonhomme, propriété des Grobéty.



Armand et Anna Golay au devant de la porte d'écurie du Bonhomme.

Deux pas et nous nous trouvons sur l'alpage de **la Cerniaz**. Celui-ci fut reconstitué par Louis Rochat Pantaloni grâce à l'alpage de la Caquerétaz, ancienne propriété des Rochat Thionville des Crettets, et aux anciens communs de la Cornaz, partie de vent.

Le chalet, qui avait en quelque sorte remplacé un plus ancien placé sous le nom de Caquerétaz, fut construit par ce même Louis en 1891-1892. Il reste aujourd'hui tel qu'il était à l'époque, à peu de chose près. Quant à la montagne, elle demeure dans les mains de la même famille, juste exilée en d'autres lieux, mais néanmoins restée attachée à cette jolie propriété familiale.

La Cerniaz, en quelque sorte, est constituée de deux parties. L'une se trouve au-dessus de la route Les Charbonnières-Mouthe, et la seconde au-dessous de cette même route, partie dite des Grands Billards. S'y trouve une citerne à l'extrémité de la propriété, direction le couchant. Cette partie a depuis longtemps déjà été reprise en bonne partie par la forêt.



Le chalet de la Cerniaz un peu triste dans l'ombre de la clairière. Mais attendez !



Ainsi remis en pleine lumière, il retrouve tout son charme, jolie petite bâtisse d'alpage à la mesure exacte d'un pâturage somme toute de dimensions modestes.



Un chalet au-dessus du village

On le voyait parmi les bois, dans la clairière qu'il y a là-haut, perché sur sa petite colline. Il était tout menu, ramassé sur lui-même, sans néanmoins que la beauté de ses lignes, n'en soit affectée. Il avait été à l'époque, à la fin du siècle passé, à l'image exacte de son propriétaire et de son troupeau, comme aussi de la surface modeste de ce pâturage. On sentait là, à le voir, le plaisir de tenir bien serré entre ses mains ce que l'on possède plus que le vain désir d'anticiper l'avenir et de croire qu'un jour l'on aura plus et mieux, quant à l'argent ou aux biens immobiliers.

Son propriétaire, il s'appelait Louis. Louis Rochat dit Pantalon. Ou encore Louis Rochat du Vieux Cabaret. Et ses ambitions étaient exactement circonscrites. Son chalet n'en était pas moins devenu l'un des plus beaux de la région, si adapté à sa petite clairière, si tendre et si beau dans ses formes simples et ses dimensions réduites, que rien qu'à le voir on était transporté, encore qu'il fallait bien s'être avoué l'amour de ces choses.

Du village on y accède en un rien de temps, à pied ou avec un char et un cheval. C'est là, juste au-dessus des derniers champs des Grands-Billards, plus haut de deux cents mètres que la route de Mouthe. Arrivé là-bas, on voit aussitôt sa citerne avec son balancier, son toit de tôle que l'on peint en rouge, et puis sa façade avec entr'autres éléments dignes d'intérêt, sa porte d'écurie voûtée et étonnement basse, comme si dans le temps, les gens, ils avaient tous été petits.

Toujours, hors saison, je me promène dans les parages pour le retrouver sur sa colline, le petit chalet, les portes fermées, autant celle du logis que celle de l'écurie. Cette dernière, une fois pourtant, je pus la pousser. Et je me retrouvai aussitôt dans cette partie du chalet essentiellement en bois, hormis les murs, qui n'a que peu changé depuis l'époque de sa construction, en 1892. Je découvris son obscurité dans laquelle pourtant, peu à peu, au fur et à mesure que le regard s'habitue, je pus discerner des formes et des lignes. Dans l'écurie on est bien, et l'on se souvient sans peine des montées d'autrefois qui étaient belles et qui bientôt mettaient des bêtes tour à tour sur le pâturage et dans le chalet. Oh ! ce n'était certes pas un gros train que possédait Louis. Pouvait-il seulement rentrer vingt bêtes dans son écurie, vaches laitières et jeunes y compris ? Mais ce n'est pas le nombre qui compte, plutôt l'amour qu'on lui porte, à son bétail. Et puis à celui-ci assurément, il y tenait autant que s'il se fut agit d'un immense troupeau.

Sur le devant du chalet maintenant, assis sur un mauvais banc, tu vois la montagne, et aussi, au travers des branches, quelques-unes des maisons du village. Autrefois, oh ! ils les ont laissé pousser, ces arbres, la vue était plus étendue qui t'offrait le village en entier et puis l'autre, là-bas, le Pont, et surtout les extrémités de ces deux lacs dont la communication se fait sous le pont de la Goille. Et il n'est pas impossible non plus que l'on n'ait pas vu les Alpes, là, un peu sur la gauche, dans l'échancrure du Mont-du-Lac.

On domine. Et là, dans cet air que l'on trouve meilleur, parce qu'il est déjà celui de la montagne, on se fait philosophe. On va crânement son chemin dans la vie. On traverse les saisons d'alpage sans heurts. Et puis la maison n'est jamais loin que l'on peut apercevoir au travers des arbres. Des fois, ça rassure. Les autres, eux tous, la femme et les enfants, quatre garçons et trois filles, on sait qu'ils sont là-bas.

Je ne vis jamais ni la cuisine ni les chambres, celle du bas et puis celle du haut où je serais monté, je présume, par des escaliers de bois dont les marches craquent sous le pas. A la cuisine, voici le voyer. Malheureusement la chaudière n'est plus là. Un jour, ceux de chez Louis, ou plutôt de chez Pantalon, car on les appelle plus souvent encore de cette manière, et ce fut le cas de beaucoup d'autres de par ici, ils l'ont venue à un brocanteur de la ville. Celui-ci était venu pour dire :

- Allez, vendez-la moi, votre chaudière, vous le la servirez plus, ce n'est plus d'époque que la fabrication du fromage dans ces petits chalets.

Et la voilà donc la chaudière, petite mais toute belle ventrue, avec dedans du soleil quand on l'a bien nettoyée et qu'elle brille, si adaptée aux lieux et à son usage, elle prend le chemin de la plaine d'où elle ne remontera plus. Ne reste plus alors dans la cuisine, outre le foyer dont on n'use plus, on utilise plutôt un petit potager venu d'en bas, avec une porte qui lâche, qu'une table et deux bancs. Le strict minimum, une misère pour qui a connu la grande époque de la fabrication, que cela soit du fromage ou de simples tommes que l'on préparait et affinait en vue de les vendre à la laiterie du Pont. Et maintenant, parce qu'il n'y a plus de chaudière, la cuisine, elle est comme nue, dépouillée et triste.

Mais à l'extérieur, Ô miracle, rien qui n'ait changé depuis les débuts, alors que l'on construisait ce chalet. Toujours cette porte voûtée ou cintrée, et si basse qu'elle te fait vraiment comprendre que les générations d'aujourd'hui, elles sont plus grandes de vingt bons centimètres. On était plus petits dans le temps, c'est une certitude, à cause du trop de boulot, et puis aussi d'une alimentation moins riche que de nos jours. Et puis l'on vieillissait plus vite. Ainsi, à cinquante ans souvent, l'on était usé. On l'avait précisément été par ce trop de boulot. On était vieux avant l'âge. On ne courait plus. On ne faisait plus que de marcher, souvent une canne ou un bâton à la main.

On le voit sur sa petite éminence, le chalet à Louis. Il est à l'écart. Ici l'on ne passe guère. Il faut vouloir le découvrir pour monter. Il est au cœur de ses forêts. Et sans qu'on ne le veuille, sa beauté étonnante se révèle d'abord par le rouge de son toit et puis par le blanc cassé de ses murs de chaux. Tout s'harmoniserait si l'on ne tenait pas compte de cette barrière récente que l'on a posée, en métal, de la tubulure, une horreur qui te fait mal aux yeux. Ici ce ne devrait être que le royaume de la pierre et du bois, de rien d'autre, mis à part peut-être les tôles pour le toit qui, dans la région, ont fini par faire partie intégrante du paysage après qu'elles aient recouvert les vieux tavillons qui restent encore dessous.

Il ne savait peut-être pas qu'il était si beau, son chalet, Louis. Simplement il l'avait voulu modeste, selon ses goûts, et quand bien même cette modestie aujourd'hui fait sourire. Un si petit chalet, disent certains, le sourire aux lèvres. Et pourtant ne riez pas, et apprenez à l'aimer quand vous venez le voir au printemps ou à l'automne, jamais en été, à cause qu'il peut y avoir du monde, plus souvent encore, tiens, au cœur de l'hiver, quand il disparaît presque sous la neige, et que l'on ne voit presque plus que son toit qui est un grand chapeau posé sur des restes de murs et sa cheminée. Mais près de lui on s'y trouve, et quelque soit la saison, toujours surpris, ému. C'est qu'il a l'art, ce chalet, de nous faire remonter dans le temps pour nous donner à retrouver Louis qui serait là, assis sur le banc de planches, près de la fenêtre de la chambre devant. On s'approcherait de lui, ce serait presque la fin de la saison d'alpage, pour lui serrer la pince et lui dire deux mots. On lui assénerait en premier :

- Tu vois, Louis, ton chalet, que tu as construit il y a cent ans déjà, et même plus, il est toujours là, et il n'y a pas de raison de croire que dans un siècle il ne sera pas toujours là.

Louis ne fut jamais un rapide. Il répondrait :

- Tu crois ?

Alors on se serait serré l'un près de l'autre sur le petit banc qu'il y a, le dos appuyé au mur que le soleil de la journée aurait chauffé à notre intention. On aurait causé, de tout et de rien, mais surtout du village et de ses gens que nous connaissons. On aurait vu le monde au travers des branches. On aurait été bien là, tranquille sans que rien ne nous dérange ni ne nous tire ailleurs, surtout pas à ces kermesses de par le Pont, hein, Louis, de ces amusements dont nous ne savons pas que faire, nous deux. Car c'aurait été justement un samedi après-midi, et même de si loin, l'on aurait entendu d'ici la musique tour à tour proche et lointaine, sourde ou aigrelette, des carrousels.

Et l'on n'aurait pas quitté le banc tandis que d'autres ailleurs s'amuse. Et le temps, tandis que l'on aurait causé, il ne nous aurait plus rien été. Il n'y aurait plus eu que nous deux à regarder devant nous le paysage, et puis le ciel où l'on aurait vu se développer au-dessus des arbres un nuage formidable, et si beau, et si lumineux que l'on en aurait été ébloui.

Alors Louis, en connaisseur de ces choses, et puis aussi parce qu'il aurait vu tout à l'heure des signes offerts par son bétail couché dans l'herbe un peu sèche pour ruminer, paisible, heureux, il aurait dit :

Il te faut redescendre au village avant la pluie, mon ami, car dans une demi-heure elle sera là.

Ce chalet, là-haut, qu'il a construit, Louis, il s'appelle la Cerniaz, et c'est véritablement l'un des trois ou quatre beaux que compte la commune. Pour le reste, soyons franc, bâtisses allongées et sans grâce, modernes, c'est sans âme aucune, c'est de l'ordinaire, du tout venant d'où la poésie est absente.

Et quand on se retourne une dernière fois en arrière alors qu'on redescend au village, le chalet, encore plus beau sur sa petite colline, on pourrait croire l'enserrer entre ses mains tant il est petit.



N'est-il pas beau, le chalet à Louis, la Cerniaz, anciennement la Caqueretaz...Aucune explication pour ce dernier nom, par contre la Cerniaz vient aussi de cerner, comme dans Cernies, Cerniets, etc.



En route pour **la Palestine**. Cet alpage se situe droit au-dessus du Haut-des-Prés. Sa formation résulte de la privatisation des communs de la Cornaz, partie de bise. Alors les rachète Armand Auguste Rochat. Nous sommes dans les années septante du XIXe siècle. La propriété est sans chalet quelque temps, puis son propriétaire se décide à construire le bâtiment que l'on connaît. Nous n'avons pas de date précise, mais selon différents documents et déductions diverses, on peut situer cette construction vers 1880.

Alpage et chalet ne portent aucun nom distinct. Sur le plan cadastral de 1879 nous nous trouvons toujours avec les Communs de la Cornaz, longue parcelle partant de l'arrière de la Cornaz, évitant en partant sur la gauche les champs de cette même Cornaz ainsi que ceux du Haut des Prés, puis grim pant face à la pente jusqu'au niveau de l'alpage du Crêt à Châtron Vieux. La surface de ce territoire est de 1022 ares, soit un peu plus de 10 hectares, ce qui fait environ 23 poses vaudoises de 4500 m².

Pour ce qui est du chalet où les jeunes du village s'en vont volontiers faire goguette, on parle du chalet de l'oncle Armand.

Peu après le décès de ce personnage resté célibataire, Elie Rochat-Golay rachète les parts de la hoirie dont par ailleurs son épouse Lucie fait partie. L'acte est du 10 avril 1909.

Le chalet, tout autant que du temps de son prédécesseur, plutôt que d'abriter du bétail qui pâture les herbages à partir du chalet de la Cerniaz voisin, sert à divertir la nombreuse famille de Lucie Rochat-Golay, fille de Jules Golay, père heureux de sept filles toutes jolies ! Il y a cependant que celui-ci, comme l'alpage tout entier, souffre de n'avoir encore aucun nom.

C'est alors qu'Elie Rochat-Golay s'adresse à son copain James de l'Epinedessus, garde-forestier d'une part, chasseur tout comme lui d'autre part :

- Dis-voir, James, quel nom aurais-tu à me proposer pour cet alpage ?

L'autre réfléchi. Sachant le brin de religion que la famille du possesseur possède, étant au courant par ailleurs que l'on parle souvent dans les journaux des problèmes politiques liés à la vraie Palestine, là-bas en terre biblique, future Israël, il répond :

- Et pourquoi ne l'appellerais-tu pas la Palestine ?

Aussitôt dit, aussitôt fait. Cet alpage et son chalet seront dorénavant La Palestine.

Cette propriété devait rester dans les mains d'Elie Rochat-Golay jusqu'à son décès en 1926. Par testament, homologué le 27 août 1926, il la léguait au village des Charbonnières, « à condition qu'il la garde toujours ».

Clause, on le sait désormais, qui ne fut pas respectée. Ainsi au terme de sa longue route de près d'un demi-millénaire, le village des Charbonnières remettait-il l'entier de ses biens à la commune du Lieu. La Palestine faisait partie du lot. Aujourd'hui gérée par la Société de Développement du village des Charbonnières.

Ce n'en aura pas moins été une possession de 84 ans pour ce même village. Avec tout autant de fêtes annuelles, puisqu'il fut décidé dès le départ qu'une manifestation aurait lieu chaque belle saison là-haut. Au programme les chants des écoles, la distribution des livres, les jeux.

La fête perdure. Et le chalet est toujours là, bâtisse certes très simple, mais malgré tout d'une esthétique remarquable, et surtout très adaptée à son environnement fait de petites clairière et de bosquets divers.

Il n'est donc pas nécessaire d'aller bien loin pour se rendre à La Palestine, nom qui tout de même en a intrigué plus d'un ! Sacré James, il avait visé juste !



La Palestine du temps de l'oncle Armand. S'y rencontreront les jeunes fringuants ou fringuantes du village, dont les grands-parents du narrateur !



C'est le temps où Jules Golay règne sur son impressionnante tribu. Elie est sauf erreur à droite, avec le chapeau de paille.



Les mêmes jeux pour ceux-là ou leurs successeurs. Ici celui de la grenouille.



Le picoulet de la fin des années quarante.



La course au sac quelque dix ans plus tard.



La distribution des petits pains par Armand Golay père, alors administrateur du village.



Eté ou hiver, le chalet est toujours a son avantage !



Reste à préciser que si plusieurs petits chalets de cette zone de Malevaux ont disparu, suite à des remaniements divers pour former les grands alpages que l'on connaît, si d'aucuns ont été incendiés pour être aussitôt reconstruits, il n'en est qu'un d'importance que l'on a abandonné à son sort, celui-ci étant de disparaître. Il s'agit du chalet de la Grand'Combe, ancienne propriété de Thomasset, puis de la famille Demartines. Cette dernière vendra son bien à l'Etat de Vaud, acte du 2 mai 1839.

La conséquence fut l'abandon du chalet qui se dissoudra peu à peu dans la forêt qui aura aussi repris l'essentiel du pâturage, celui-ci par ailleurs d'un rendement relativement faible de par l'aspect tourmenté du terrain.

Reste juste aujourd'hui, en pleine forêt, la faible trace rectangulaire de ce qui avait été ce chalet d'alpage. Elle est à proximité du Poteau, pas facile à trouver.

Seuls deux noms de toute cette lignée difficilement explicables : les Trésis, sur le chalet Hermann, et la Caquerettaz, l'actuelle Cerniaz.

MERCREDI 18 AOÛT 2010
24 HEURES

NORD VAUDOIS - BROYE

ORIS PÉRIAL



PATRIMOINE Le chalet de la Palestine, le bijou de famille des Charbonnières, fait lui aussi partie de la fusion. Il a été cédé à LE LIEU, LE 13 AOÛT 2010

Les Charbonnières perdent leur autonomie

VALLÉE DE JOUX

La fraction de commune n'aura plus, dès 2011, de statut autonome au sein de la commune du Lieu. Le canton injectera 165 000 francs dans cette fusion.

ISABELLE BIOLLEY

Faute de relève et de revenus fiscaux, le village des Charbonnières (331 habitants) renonce à former une fraction de commune au sein de la commune du Lieu (833 habitants). C'est un héritage anté-

rieur à 1803 et propre à la vallée de Joux qui s'en va. En 2004, la fraction du Lieu avait fait de même. Ainsi, dans la commune du Lieu, une seule fraction perdure, celle du village du Sèchey (80 habitants), qui gère son réseau d'eau et un bâtiment communal avec un budget d'un peu plus de 20 000 francs. Mais le village reste attaché à sa part d'autonomie et «fonctionne avec beaucoup de bénévolat, souligne le syndic du Lieu, Jean-Pierre Rochat. La fraction de commune, ça n'a un sens que tant qu'on a assez de monde pour faire tourner les institutions.»

Concrètement, le village des Charbonnières n'aura plus de

Conseil administratif (exécutif) ni de Conseil général (30 membres) pour gérer son réseau d'eau, ses 5 fontaines, sa grande salle, son pâturage et son chalet. «Cela fait des années que la relève est difficile pour le Conseil administratif, explique Rosemarie Clot, présidente du village. Et le Conseil général est surtout formé de gens âgés, les jeunes n'y viennent pas. Dans les communes, c'est difficile, dans les villages c'est pire!»

Dans une convention, validée le 11 août par le Conseil d'Etat, Les Charbonnières remettent leurs propriétés à la commune du Lieu, qui s'engage à les gérer. Et pour cette «fusion interne»,

le canton va verser au titre de l'incitation à la fusion quelque 165 000 francs au Lieu.

«C'est douloureux»

Au sein des anciennes familles du village, les Rochat et les Golay même si on ne conteste pas la décision, la nostalgie est de mise. «Je les appelle les oligarques! Mais aucun de leurs enfants ne veut prendre des charges au village», souligne Rosemarie Clot.

«La disparition d'un village, c'est douloureux», lâche l'ancien président Jean-Michel Rochat. Alors, pour garder un peu de l'âme des Charbonnières, l'affineur a proposé de conserver le

chalet de la Palestine, le bijou de famille du village, au sein d'une association plutôt que de le céder à la commune du Lieu. Une solution qui faisait craindre à certains un jour en mains privées. «On avait prévu que le chalet serait remis à la commune si l'association avait des problèmes. Le projet a été blackboulé et j'ai été très déçu», avoue-t-il. Du coup, il a démissionné séance tenante en juin dernier. Rosemarie Clot, alors vice-présidente du village, a été élue à la présidence dans la foulée: elle officiera jusqu'à la dissolution de l'institution à la fin de l'année. ■